

Présentation de la formation

FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN EQUIPE

NIVEAU 2

Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum

Pré-requis : Certificat de compétences PSE1 et PSE2 + carte d'identité à jour.

Renseignements pratiques

Durée : 6 heures (1 journée)

Participants : 8 à 12 stagiaires

Attestation : Certificat de formation continue PSE2

Actualisation : Conseillée tous les ans

Délai d'accès : 1 mois

Prix de la formation : 60 €

Modalités d'inscription à une formation :

Fiche d'inscription à télécharger sur www.udsp47.fr et nous retourner dûment remplie.

Hébergement et repas : Non pris en compte.

Personne en Situation de Handicap : Nous informer de la situation du handicap dès le premier contact. Voir le lien :

<https://formations.protection-civile.org/formation-secourisme-handicap/>

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique, et mannequins(adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises..

Intervenant : 1 formateur PSE à jour de sa FC.

Evaluation : Formative et certificative.

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

Planification :

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse et adaptée pour les exercices pratiques).

Inter-entreprises : Dates à définir à la prise de contact.

Documentation :

Chaque participant reçoit 1 livret PSE2 sur demande à l'inscription.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura revu et mis en œuvre les techniques indispensables pour participer au secours à personnes, pour assurer la prise en charge des victimes d'accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie. Il pourra intervenir seul ou en équipe, avec ou sans matériel, afin de réaliser les gestes de premiers secours qui s'imposent pour l'intégrité de la victime et, si nécessaire en attendant l'arrivée d'une équipe de secours à personnes.

Déroulé pédagogique :

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

- le secouriste
- la chaîne de secours
- la sécurité
- l'alerte

RETOUR D'EXPERIENCE :

APPORTS THEORIQUES:

- la protection
- les bilans
- l'alerte
- l'alerte des populations

CARREFOUR DES TECHNIQUES :

- l'obstruction brutale des voies aériennes
- les hémorragies externes
- l' inconscience
- l'arrêt cardio-respiratoire et DAE
- les détresses vitales
- les malaises et la maladie
- les accidents de la peau
- les traumatismes des os et des articulations
- techniques de relevage
- la surveillance et l'aide aux déplacements

CAS CONCRETS:

- Face à un accident, l'équipier secouriste doit être capable d'effectuer les actions appropriées à l'état de la victime

Renseignements :

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot-et-Garonne - 8, rue Marcel Pagnol 47510 Foulayronnes

Site internet : www.udsp47.fr - Mails : contact@udsp47 et udsp47@gmail.com

Siret : 4830205800027 // Code APE : 9499Z - N° d'agrément préfectoral : 47-2023-06-15-00005

Version Avril 2024